

MONTANT ET MODALITES DE REGLEMENT AU FORFAIT

Le règlement du forfait doit être effectué au début de trimestre en espèce ou chèque établi à l'ordre de SODEXO (avec nom et prénom des élèves au dos)

Après retour des feuilles d'inscriptions, Merci de nous faire parvenir vos règlements au plus tard le 20/09/2019

Nous vous proposons une mensualisation de votre forfait :

Vous pouvez nous remettre 3 chèques représentant la somme globale du forfait qui seront encaissés au 10 octobre 2019 , 10 novembre 2019 et 10 Décembre

Vous pouvez remettre vos règlements directement au service de restauration OU déposer dans la boîte aux lettres prévue à cet effet (HORS ESPECES)

Vous pouvez également vous adresser :

au restaurant tous les jours de 10H à 15H30 ET le mercredi de 08H00 à 12h00
au 04 74 02 51 38

Nota : Aucune facture ne vous sera envoyée, un reçu peut vous être envoyé par mail selon demande
La rentrée étant en jours décalé 1 jours sur votre forfait est décompté pour chaque niveau.

Le prix du repas occasionnel est de 4,97€

TRANCHE A Quotient familial >1200 € : 4,57 € le repas			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
FORFAIT 4 Jours	246,78	191,94	187,37
FORFAIT 3 Jours	182,80	141,67	141,67
FORFAIT 2 Jours	123,39	95,97	91,40
FORFAIT 1 Jour	59,41	45,70	45,70
TRANCHE B Quotient familial DE 801€ à 1200 € : 3,50 € le repas			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
FORFAIT 4 Jours	189,00	147,00	143,50
FORFAIT 3 Jours	140,00	108,50	108,50
FORFAIT 2 Jours	94,50	73,50	70,00
FORFAIT 1 Jour	45,50	35,00	35,00
TRANCHE C Quotient familial de 401 € à 800 € : 2,33 € le repas			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
FORFAIT 4 Jours	125,82	97,86	95,53
FORFAIT 3 Jours	93,20	72,23	72,23
FORFAIT 2 Jours	62,91	48,93	46,60
FORFAIT 1 Jour	30,29	23,30	23,30
TRANCHE D Quotient familial inférieur OU = à 400 : 1 € le repas			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
FORFAIT 4 Jours	54,00	42,00	41,00
FORFAIT 3 Jours	40,00	31,00	31,00
FORFAIT 2 Jours	27,00	21,00	20,00
FORFAIT 1 Jour	13,00	10,00	10,00